

**Communiqué de presse :****Retour sur le Conseil communal du 29.01.2015 à Berchem-Sainte-Agathe**

*La séance du Conseil communal s'est tenue ce jeudi 29 janvier, en la Salle du Conseil de Berchem-Sainte-Agathe. Lors de ce 1<sup>er</sup> conseil de l'année, le vote du **budget 2015** de la Commune porteur de projets concrets pour les Berchemois était à l'ordre du jour. Grâce à une gestion minutieuse et rigoureuse des comptes, la commune peut investir dans des projets importants sur lesquels M. Joël Riguelle, Bourgmestre de Berchem-Sainte-Agathe revient, ci-dessous, en détail.*

## **"Un budget communal en équilibre mais soumis à des incertitudes**

*Le budget 2015 de la commune de Berchem-Sainte-Agathe s'inscrit dans un contexte économique général difficile et sujet à de nombreuses incertitudes, en cause les nombreuses mesures budgétaires annoncées tant au niveau fédéral qu'au niveau régional. La plupart auront un impact direct sur les finances de notre commune. Citons, entre autre, la réforme des pensions de la police locale ou encore la perception de plus en plus aléatoire des impôts additionnels représentant pourtant près de 50% des recettes du budget ordinaire.*

### ***La charge des investissements***

L'essor démographique a également poussé la commune à investir dans le développement de ses infrastructures pour les besoins de la population berchemoise, tout en sachant que le bénéfice des investissements consentis ne se limiterait pas à sa seule population. Nous noterons à titre d'exemples : l'acquisition du centre de loisirs de l'ex-BNB ou la construction d'une nouvelle école primaire. Bien que bénéficiant d'une subvention partielle d'autres niveaux de pouvoirs, ces acquisitions auront un poids certain sur le budget communal du seul point de vue de la charge de dette, soit respectivement €120.000,00 par an pour le centre de loisirs et €130.000,00 par an pour l'école. Cette charge complémentaire de €250.000,00 par an devra être supportée par les finances communales durant les 20 prochaines années, et ce, dès 2015.

Outre les frais d'acquisition ou de construction, la commune devra également supporter les frais d'entretien de ces nouvelles infrastructures et devra recruter le personnel nécessaire pour faire fonctionner celles-ci. C'est ainsi qu'un budget de plus de €130.000,00 a été prévu pour couvrir les dépenses de personnel non couvertes par les subventions communautaires de la nouvelle école primaire de septembre à décembre 2015 pour l'encadrement des élèves durant les garderies, par exemple.

Mais il est important de souligner que de nombreux investissements sont dirigés vers des domaines qui sont essentiels pour le « vivre ensemble » et la qualité de vie de nos habitants : école, centre de loisirs, salle polyvalente culturelle du centre culture "Le Fourquet", la salle du centre culturel flamand "De Kroon" précédemment et que des efforts financiers sont faits pour le fonctionnement nos centres culturels et les bibliothèques, lieux de culture et de rencontre par excellence.



### *Une gestion saine et minutieuse des finances communales sans pénaliser la population*

Face à cette situation, la commune devra, comme par le passé, être attentive au suivi de ses recettes et dépenses. Un reporting régulier sur l'ensemble des recettes et dépenses sera d'ailleurs mis en place à cette fin dès le mois de février.

En dépit de ces difficultés, il faut pourtant souligner que cette année encore, il n'y aura, pour la population berchemoise, aucune augmentation d'impôts additionnels : l'Impôt des Personnes Physiques (IPP) restera à 7%, un chiffre inchangé depuis 1996 à Berchem-Sainte-Agathe. Le montant de la taxe additionnelle au précompte immobilier restera le même (2750 centimes additionnels) pour l'année 2015.

### *Continuer à investir dans l'accueil et le vivre-ensemble*

Nous continuerons également à investir dans les domaines social, éducatif, culturel et urbanistique. Citons par exemple une nouvelle crèche de 48 lits sur le terrain au coin de la rue des Chats/Potaarde, le projet d'une nouvelle bibliothèque francophone, la finalisation de la rénovation de l'ancien commissariat de la rue Blauwet qui accueillera l'ensemble du service Prévention, l'aménagement de 3 classes supplémentaires néerlandophones pour l'école communale ou encore la finalisation de l'extension du centre culturel du Fourquet. Le parvis de l'Eglise sera également entièrement réaménagé dans la perspective d'une zone de rencontre conviviale et propice au petit commerce local et il s'inscrira dans la philosophie du projet des "Trois Places" développé précédemment.

En matière de personnel communal, il est à remarquer qu'une somme de plus de € 600.000,00 est consacrée aux diverses évolutions barémiques incontournables. J'ajouterai que nous avons dû négocier fermement avec la région pour faire accepter des dépenses de personnel supplémentaires liées à l'ouverture de notre nouvelle école francophone.

Enfin, en matière de dépenses de transfert signalons notre contribution importante au financement de la zone de police, là où le fédéral diminue son apport de 2%, nous soutenons l'effort financier pour assurer la sécurité de nos concitoyens. Pour ce qui concerne le CPAS, celui-ci participe à l'effort collectif de réduction de dépenses de fonctionnement tout en se donnant les moyens d'une action sociale de plus en plus sollicitée par nos concitoyens. Le fait de faire appel à des financements complémentaires extérieurs est aussi une démarche pour améliorer le service aux usagers.

Je ne voudrais pas passer sous silence l'extraordinaire travail de gestion de la dette de notre commune sous la houlette de l'échevin et du receveur, travail souligné par ailleurs dans le dernier rapport de Belfius sur les finances communales. En effet, cette gestion active a permis d'économiser € 65.784,00 sur les cinq dernières années et j'y ajoute les opérations de « Révision Anticipée Des Intérêts » qui représentent un gain de € 384.221, soit un total de € 450.000,00 d'économie pour la commune.

Malgré des moyens financiers limités, des défis grandissants sur le plan démographique, culturel et social, une commune doit pouvoir aller à l'essentiel de ses missions mais ne pourra tout entreprendre et tout réussir. Il est donc important de faire des choix judicieux et, par ailleurs, d'encourager des initiatives citoyennes que nous pourrions aider en vertu du principe de subsidiarité. Nous serons évidemment attentifs à saisir toute opportunité offerte par les autres niveaux de pouvoir pour améliorer le service aux Berchemois.

Quoiqu'il en soit, Berchem-Sainte-Agathe peut entamer l'année 2015 avec ambition et sérénité, dans le respect des équilibres financiers convenus avec la Région et ainsi rencontrer les besoins de ses concitoyens sans leur demander de contribution supplémentaire.

**Contact(en)s :**

**Joël RIGUELLE**

*Bourgmestre de Berchem-Sainte-Agathe*

GSM : 0475/82 37 79

joel.riguelle@1082berchem.irisnet.be

**Mireille WALSCHAERT**

*Responsable du service Communication*

Tel. : 02/464.04.85 - GSM : 0493/74.26.73

mwalschaert@1082berchem.irisnet.be